

Jullié



Bulletin municipal

Janvier 2014 - n° 31

Sommaire

| | |
|---|----|
| La vie des commissions communales | 4 |
| La Commission Voirie..... | 4 |
| La Commission Fleurissement | 5 |
| La Commission Bâtiments | 6 |
| La Commission Fêtes et Cérémonies | 6 |
| La Commission de l'Information, du Patrimoine et du Cadre de Vie | 8 |
| Informations..... | 10 |
| Secrétariat de mairie | 10 |
| Agence postale communale | 10 |
| Trésorerie de Beaujeu | 10 |
| Nouveaux habitants | 10 |
| Vos droits et démarches | 10 |
| Les services destinés aux enfants | 11 |
| Autorisation de sortie du territoire | 11 |
| Elections-Justificatif d'identité | 11 |
| Recensement militaire..... | 11 |
| Location de la salle des fêtes..... | 12 |
| Réservation des gîtes communaux..... | 12 |
| Réservation de la salle communale | 12 |
| Réservation des tables..... | 13 |
| Ramassage des ordures ménagères et points d'apport volontaire | 13 |
| Déchetteries..... | 13 |
| Chiens..... | 14 |
| Avocats..... | 14 |
| Communauté de Communes de la Région de Beaujeu / Office du Tourisme | 14 |
| Préfecture du Rhône | 14 |
| Les commerces à Jullié | 15 |
| Club Sourire d'Automne | 16 |
| La chasse communale..... | 20 |
| Jullié Animations | 21 |
| Association des amis du site de la Roche | 23 |
| Syndicat Viticole..... | 25 |
| L'école | 26 |
| Le Sou des Ecoles | 30 |
| Les cadets de Jullié | 32 |
| Associations locales..... | 33 |
| Amicale des Donneurs de Sang..... | 34 |
| Les sapeurs-pompiers | 35 |
| MARPA La Fleurisienne | 36 |
| Association d'Aide et d'Accompagnement à Domicile..... | 37 |
| Communauté de Communes de la Région de Beaujeu | 37 |
| L'A.D.M.R. du Canton de Beaujeu..... | 38 |
| Une page d'histoire... .. | 39 |
| État Civil - <i>Année 2013</i> | 41 |

Le mot du maire



Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

En ce début d'année, permettez-moi d'adresser, en mon nom personnel et au nom de mon Conseil Municipal, à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux. Que 2014 vous maintienne en bonne santé. Que vos familles soient unies et heureuses, que votre travail vous apporte satisfaction et prospérité. Que cette nouvelle année soit une année pleine de bonheur et de joie.

Nous arrivons au terme d'un long et fructueux mandat municipal. Après dix-neuf années de mandat, et bientôt six en qualité de maire, il me revient de vous faire part de ma décision de ne pas être candidat aux élections municipales de 2014.

Je dois reconnaître que cette décision n'a pas été facile à prendre. La tentation est tellement grande de continuer dans la voie du service à la commune, la mission confiée au maire est tellement prenante et captivante, que l'on oublie de regarder le temps qui passe. Je dois dire que l'horloge s'est faite discrète depuis longtemps, mais il est temps de me rappeler sa présence et de ne pas la défier.

Je tiens à témoigner à notre équipe du conseil municipal, que j'ai eu l'honneur de présider depuis 2008, et à notre secrétaire, ma profonde reconnaissance pour toutes ces années de collaboration au sein de notre municipalité, pour la disponibilité et la patience dont ils ont fait preuve. Je vous remercie du fond du cœur, pour l'amitié et la confiance que vous m'avez toujours témoignées et qui ont grandement facilité ma tâche. Satisfaire toutes les exigences qui incombent à cette fonction n'est pas toujours aisé, et les décisions sont souvent difficiles à prendre. Grâce à une équipe compétente, dévouée et digne de confiance, ce travail n'a jamais été pesant et lorsque les choses ont été un peu difficiles, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute.

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui durant ces dernières années ont contribué à faire évoluer notre commune afin que chacun y trouve sa place et s'y sente bien : le professionnalisme du personnel communal et scolaire, les associations locales, qui grâce au dévouement et à l'implication de leurs dirigeants, assurent la variété des activités, les collectivités partenaires grâce auxquelles nos investissements ont pu voir le jour. Mais aussi vous tous, connus ou anonymes, qui par vos idées et vos critiques constructives nous ont permis de mieux nous situer et de bien nous cadrer dans nos décisions. Nous avons ensemble partagé un long parcours qui a vu progressivement notre commune se doter de nouveaux services et de nombreuses améliorations touristiques et administratives, qui font qu'aujourd'hui, Jullié est une commune qui trouve toute sa place dans le rayonnement de notre département.

Notre situation économique, avec les impôts les plus modérés, nous place dans une position enviable qu'il nous faut conserver.

Le monde évolue et nous devons nous adapter autant que nous le pouvons en répondant aux besoins et aux attentes des administrés. Ils sont au cœur de nos préoccupations. Œuvrer à leur bien-être tout en leur assurant le meilleur qu'une municipalité puisse offrir, doit être la principale mission d'une équipe municipale. L'extension de Jullié doit aussi nous inciter à toujours voir plus loin dans les infrastructures à développer ou à créer.

Alors certes, nous n'avons pas la prétention de croire que notre action aura été parfaite. Nous nous sommes seulement attachés à nous fixer des objectifs et à tout mettre en œuvre pour les atteindre. La tâche est souvent ardue mais la conviction d'œuvrer pour le bien de notre village nous a donné la motivation nécessaire, malgré quelques grains de sable pour perturber les rouages.

La roue tourne, l'arrivée de cette nouvelle échéance rappelle à chacun que nous sommes de passage. L'année 2014 sera marquée par les élections municipales, le choix dont doit pouvoir disposer chaque électeur est le gage de l'avenir de la commune. Lui et lui seul détient la vérité. En conséquence le verdict des urnes, quel qu'il soit, doit être respecté.

Je souhaite à mon futur successeur de s'épanouir dans ses fonctions autant que j'ai pu y trouver moi-même un véritable plaisir.

Je tiens à vous renouveler mes vœux, en ayant une pensée toute particulière pour celles et ceux qui sont davantage exposés aux contraintes de notre environnement économique et social, pour ceux de nos concitoyens qui rencontrent des moments difficiles, dont la santé est fragile, qui ont perdu un être cher.

Recevez, Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens, l'expression de ma plus profonde gratitude et mes remerciements les plus chaleureux.

Le Maire

Jacques BRET

La vie des commissions communales

La Commission Voirie

Rémy Savoye, Jérôme Corsin, Jean-Yves Naudin, Joël Rollet, Dominique Peiller

Pour ce dernier rapport de la commission voirie actuelle, une fois n'est pas coutume, nous aborderons les travaux qui n'ont pu être exécutés. Bien que programmé depuis de longs mois, le curage du bassin des Belins n'a pu se réaliser à cause d'une météo particulièrement pluvieuse, une fois de plus. Des modifications en amont du bac de dessablage ont été apportées à l'ouvrage afin de limiter l'arrivée d'eau. Seuls les orages ou chutes d'eau importantes passeront par le bassin, ce dernier jouant son rôle de tampon. Ce dispositif devrait permettre un assèchement plus rapide et faciliter son nettoyage. Mais Dame Nature aura encore le dernier mot...

Toujours pour des problèmes météo, même si la responsabilité du prestataire n'est pas à écarter, le point à temps n'a pu être effectué. A programmer pour 2014.

Concernant les travaux réalisés, la route reliant les Roberts à la Départementale de la Sibérie a été refaite (reprofilage et enduit). Cette réfection s'est également accompagnée de l'élargissement et d'une remise en forme de la chaussée dans ce même hameau afin de faciliter le passage des véhicules plus encombrants comme les camions poubelles, voire pompiers, sur une portion en virage « coincée » entre les murs.

D'autre part, des travaux contre l'érosion ont aussi été exécutés, avec l'aide financière et technique de la CCRB. Un talus particulièrement dégradé, situé au Mollard, a été repris et consolidé par un empierrement. La partie supérieure sera végétalisée.

Un trou béant s'est creusé en aval de canalisations dans le secteur de la Roche, le long d'un sentier pédestre. Ce passage dangereux a été sécurisé par la mise en place de buses positionnées verticalement. Elles ont de plus le mérite de casser la chute d'eau afin de limiter l'érosion en aval de l'ouvrage.

Deux chantiers de débardage de sapins ont dégradé des chemins communaux. Des remarques sont parvenues en mairie à ce sujet. Dans les deux cas, il a été demandé aux entreprises une remise en état du chemin. Les conditions météo printanières sont loin de les avoir aidées dans leur tâche et il nous a semblé inconcevable, de ce fait, de les arrêter dans leur chantier. Les orages de l'été sont loin d'avoir arrangé la situation.

Pour finir sur les chemins communaux, une petite piqûre de rappel concernant leur entretien, qui est à la charge des riverains.

Dans le même registre, les personnes amenées à faire une traversée de route (passage du téléphone, d'eau...) doivent en faire la demande auprès de la mairie et effectuer le remblaiement et la finition à leurs frais, et par conséquent les prévoir lors de la commande des travaux.

Un dernier point à évoquer, le Moulin Aujas et la mise en place de panneaux stop. Afin de ralentir la vitesse, cette solution a été préférée au plateau qui aurait été très coûteux et aurait engendré

beaucoup de bruit et par conséquent des désagréments aux habitants du quartier. A noter le peu de soutien et de conseil dans la recherche de la meilleure solution (ou de la moins mauvaise) des services de l'Etat. Si le positionnement des stops a pu surprendre sur cette portion de route départementale, leur efficacité n'est plus à démontrer.

La Commission Fleurissement

Dominique Rollet, Martine Nicolosi, Jean-Yves Loup-Forest

Le jury du concours Villes et Villages Fleuris est venu sur notre commune mi-juillet. Il a constaté un fleurissement peu avancé du fait des pluies abondantes que nous avons subies ce printemps.

Il a toutefois beaucoup apprécié l'alignement de rosiers longeant les escaliers à proximité du monument aux morts, ainsi que la diversité des plants à l'entrée de la salle des fêtes. Il a émis quelques suggestions, comme installer des jardinières sur le mur en face de la mairie et remplacer les multiples bacs du lavoir par un seul d'un format plus adéquat.

Un but de la commission fleurissement étant d'utiliser l'existant afin de limiter nos dépenses, nous avons donc déplacé certains contenants lorsque leur état le permettait. C'est ainsi que les bacs de l'entrée de l'école et de la mairie sont maintenant en face de l'ancien bureau de poste. En effet, afin de permettre un libre accès à tous et de concrétiser la mise en sécurité de la barrière en face de l'entrée des salles de classes, nous ne pouvions plus laisser les jardinières au sol, ni les suspendre en raison de leur poids conséquent.

Les bacs, situés en face de la cabine téléphonique et au-dessus des toilettes publiques, ont rejoint le lavoir dans le but de limiter au maximum le risque de chutes éventuelles. De plus, ils sont réalisés dans une matière qui malheureusement ne se trouve plus à des prix raisonnables dans les jardinerie de proximité.

Les bacs du square ont été supprimés en raison de leur mauvais état. Nous avons souhaité les remplacer mais aux vues de leurs grandes dimensions, le prix était substantiel. Mais nous poursuivons nos recherches.

Le Jury a souligné, lors de ses différents passages au cours de ces dernières années, l'importance de maintenir notre fleurissement réalisé par les employés communaux, les bénévoles, mais aussi par et grâce aux associations julliatonnes.

Alors, UN GRAND MERCI A TOUS.

Et comme le chante si bien Laurent VOULZY :

« Changer le monde, changer les choses,
Avec des bouquets de roses,
Changer les femmes, changer les hommes,
Avec des géraniums. »

Le pouvoir des fleurs, leur beauté, leur parfum, les sourires que l'on reçoit lorsque l'on offre un bouquet, le lien social qu'elles créent, les souvenirs qu'on leur attribue : le jardin de nos grands-parents, les ballades avec les petits bouquets confectionnés le long du chemin, les marguerites que l'on effeuillait....

Que de beaux et de bons souvenirs, les fleurs font partie de nos vies, de notre identité. C'est un lien entre générations, voisins, amis, un vecteur de bonheur.

Rendez-vous au printemps pour biner, nettoyer, semer et si changer le monde est impossible, le fleurir créera toujours de beaux sourires et souvenirs.

A nous donc de développer ce pouvoir des fleurs pour un monde meilleur. Une utopie ? Et alors !

La Commission Bâtiments

Rémy Savoye, Jean-Yves Naudin, Martine Nicolosi, Joël Rollet

La commission bâtiments a quelque peu levé le pied en cette année 2013, beaucoup de travaux ayant été réalisés les années précédentes.

Au début de l'année, la mairie, dans sa forme actuelle intégrant l'agence postale, a été ouverte au public. Plus lumineuse, elle est aussi plus confortable pour le personnel et permet plus de confidentialité pour les usagers.

Certains travaux auraient dû voir le jour, en cette fin d'année 2013, à la salle des fêtes : transformation du hall d'entrée en salle à la disposition des particuliers ou des associations, refonte de la cuisine, stockage des chaises et tables... Malheureusement, un blocage administratif nous a fait prendre beaucoup de retard. Le projet est toujours d'actualité et nous espérons bien pouvoir engager les travaux en début d'année 2014. Consignes ont été passées à l'architecte pour qu'il aboutisse.

Sans être vraiment lié aux bâtiments, mais plutôt à la conservation du patrimoine, le lavoir a fait l'objet de réfection car des infiltrations d'eau étaient source de dégâts chez les voisins. Le cachet initial a été conservé.

A l'occasion de ces travaux, il a été demandé à l'entreprise la création d'un passage « bateau » au niveau du square. Même si cet accès ne correspond pas tout à fait aux normes en vigueur (souvent difficiles à mettre en œuvre), il permet néanmoins aux personnes en fauteuil ou avec des poussettes de profiter pleinement des manifestations qui s'y déroulent.

La Commission Fêtes et Cérémonies

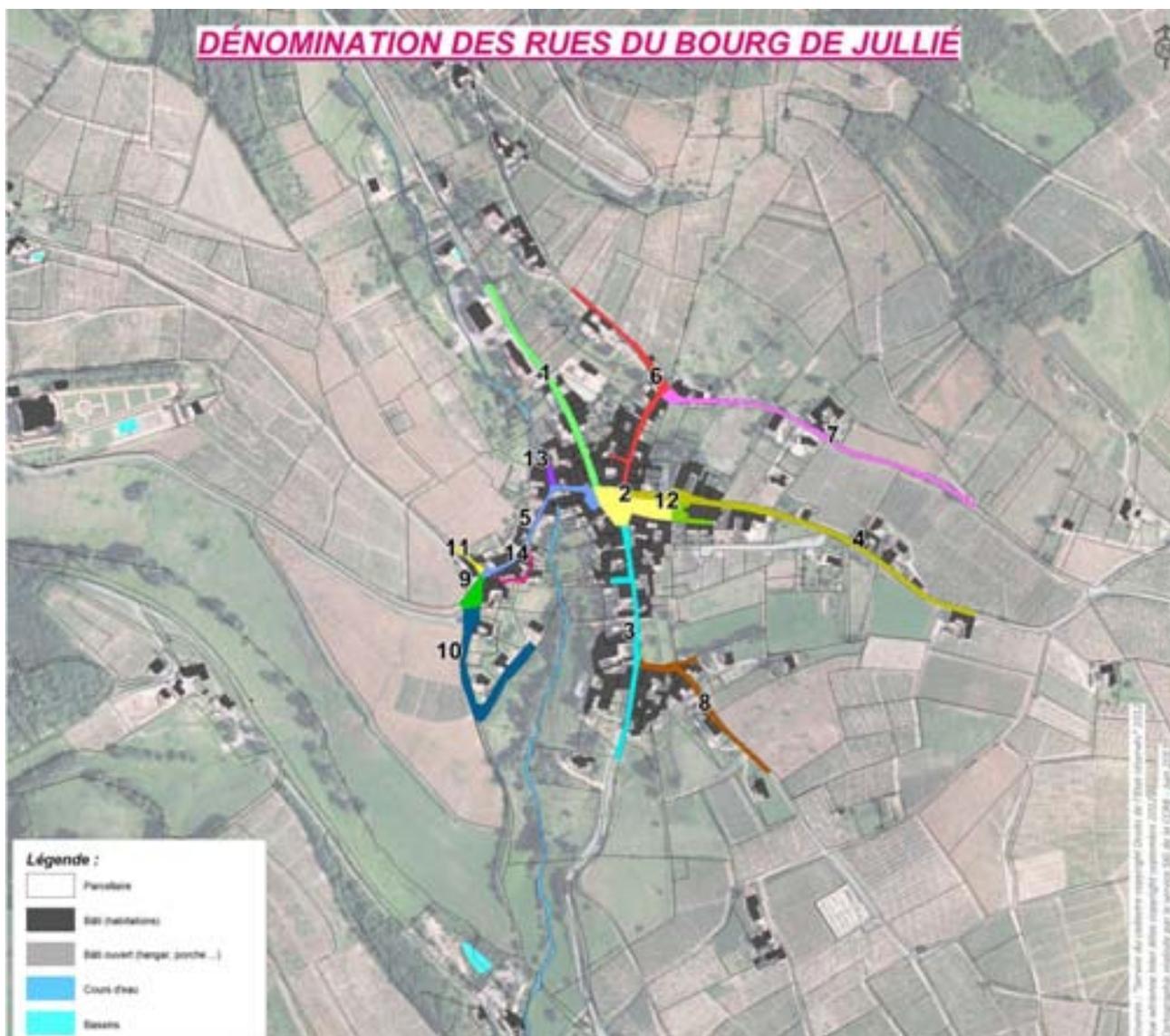
Jérôme Corsin, Jean-Yves Loup-Forest, Edith Perraud, Dominique Peiller

La commission a eu en charge de mener à bien le projet de dénomination des rues du Bourg (demandes récurrentes de la Poste, des pompiers, des différents livreurs, etc.) et de Moulin Aujas (souci d'adressage récurrent sur ce hameau car une partie est cadastrée « Moulin Aujas » et une autre

partie « Vâtre »). Des questionnaires ont été envoyés à chaque foyer pour recueillir les propositions. Trente-six réponses ont été retournées en mairie. Le conseil municipal a choisi parmi elles, en écartant les noms propres par souci d'impartialité et les noms d'autres communes autant que possible. La décision de dénomination prise le 24 juillet 2013 a été revue pour trois noms qui faisaient double emploi avec les mots directeurs utilisés par la Poste (exemple : les Grangers utilisés dans trois dénominations alors qu'il ne faudrait l'employer qu'une seule fois).

Les noms retenus sont donc : 1-Rue des écoles ; 2-Place de la fontaine ; 3-Grande rue ; 4-Rue de l'église ; 5-Rue du lavoir ; 6-Petite rue ; 7-Rue du pré des bois ; 8-Route de Beauvernay ; 9-Place des grangers ; 10-Rue des grands prés ; 11-Rue du Robert ; 12-Impasse du poète ; 13-Impasse des lavandières ; 14-Passage des jardins ; 15-Rue de la Varenne ; 16-Impasse de la Varenne portera le même nom que la rue de la Varenne et la numérotation sera attribuée en conséquence. En ce qui concerne le Moulin Aujas, il a été décidé de distinguer le lieu-dit en deux rues lors de la réunion avec les représentants de la Poste : route de la Sibérie et route d'Emeringes.

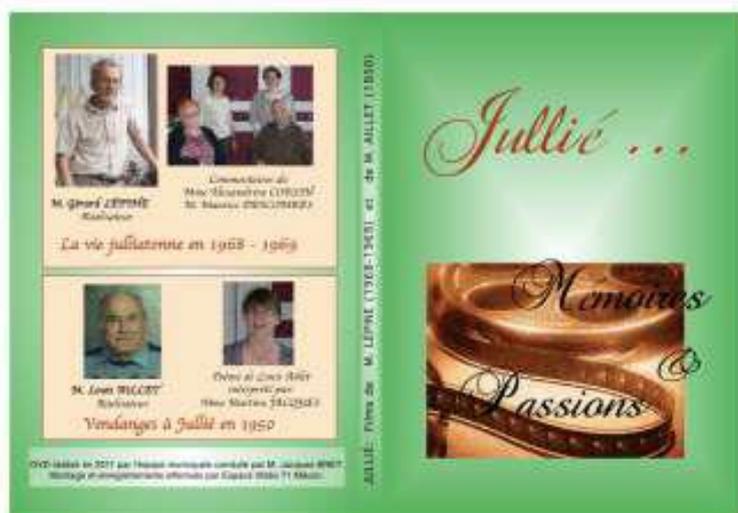
Il a semblé plus cohérent de numérotter les rues en même temps pour éviter aux habitants de devoir éventuellement changer à nouveau d'adresse dans les années à venir. La numérotation sera mise en place avec l'aide des services de la Poste.



La Commission de l'Information, du Patrimoine et du Cadre de Vie

Marie-France Lerousseau, Jérôme Corsin, Edith Perraud, Dominique Rollet

La commission a numérisé les photos des conscrits de 1943 à 2014 pour les regrouper sur un seul support et assurer leur conservation. Nous remercions vivement les personnes qui ont apporté leurs propres clichés en mairie, nous évitant ainsi de démonter tous les cadres de la salle communale. Nous espérons qu'un CD ou un livre à la disposition des habitants de la commune pourra voir le jour.



Il est toujours possible de se procurer en mairie le DVD « Jullié...Mémoires et Passions » (8 €) ainsi que le CD de photos « Jullié en images » (4 €).

Economisons du papier !

En communiquant votre adresse courriel au secrétariat de mairie (envoyez un mail à mairie@jullie.fr) nous vous adresserons les informations distribuées habituellement dans les boîtes aux lettres.

Pensez-y ! Consultez le site internet de la commune, il est régulièrement mis à jour (informations, manifestations des associations,...) : www.jullie.fr

Découvrez le bulletin municipal en couleur sur le site de la mairie.

Les articles sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Le conseil municipal et les employés de la commune



De gauche à droite, Jacques BRET (maire), Martine NICOLOSI (conseillère), Marie-France LEROUSSEAU (conseillère), Rémy SAVOYE (2^{ème} adjoint), Martine DUTRONC (cantine école), Joël ROLLET (conseiller) Dominique ROLLET (conseillère), Joëlle DEVILLE (agence postale), Jérôme CORSIN (1^{er} adjoint), Edith PERRAUD (conseillère), Dominique PEILLER (conseiller), Rolland LAPLACE (employé communal), Jean-Yves NAUDIN (conseiller), en médaillon Jean-Yves LOUPFOREST (conseiller).

Informations

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture :

Mardi de 9 h à 11 h 30 / Vendredi de 16 h à 18 h / Sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Téléphone : 04.74.04.41.96 – Télécopie : 04.74.04.47.98

Email : mairie@jullie.fr / Site : www.jullie.fr

Agence postale communale

L'agence postale communale est désormais à la mairie.

L'agence postale est ouverte :

-lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 45 à 11 h 30

-mercredi, samedi de 9 h à 11h 30

En plus des services financiers (dépôt d'espèces et de chèques, retraits), l'agence postale propose à la vente les produits suivants : timbres de collection, colissimo emballage, enveloppes « prêt à poster » (à l'unité, par 10 et par 100 avec beaux timbres), lettres max (6 formats selon poids et épaisseur de la marchandise), recharges téléphoniques pour tous les opérateurs.

Trésorerie de Beaujeu

4, rue Général Leclerc BP 16 69430 BEAUJEU

Lundi : 13 h à 16 h, mardi à jeudi : 8 h30 à 12 h / 13 h à 16 h, vendredi : 8 h 30 à 12 h

Téléphone : 04.74.04.80.84 – Fax : 04.74.69.50.27

Nouveaux habitants

Pour faciliter la communication des informations entre la municipalité et les nouveaux habitants de Jullié, il serait souhaitable que tout nouvel arrivant se présente au secrétariat de mairie.

Vos droits et démarches

La première réponse à vos questions par téléphone au 3939 ou sur internet : service-public.fr

Les services destinés aux enfants

Une garderie périscolaire fonctionne tous les jours d'école, elle est ouverte de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 15. La garderie est installée dans le même local que la cantine. La participation financière des parents est la suivante : 4.60 € par jour (fréquentation le matin et le soir) et par enfant, 2.50 € par ½ journée et par enfant. Le goûter est fourni par la garderie.

Une cantine scolaire fonctionne tous les jours d'école. Le prix du repas pour l'année scolaire en cours est de 3.38 €.

Centre de loisirs : la municipalité de Jullié alloue une subvention de 7 €/enfant/jour avec un maximum de 10 jours/enfant/an (sur la période du 1^{er} juillet au 30 juin) pour tout enfant domicilié à Jullié au moment du séjour et participant à une journée, une colonie, un camp, ... organisé par un établissement du Rhône ou se situant à 20 km maximum de Jullié.

Autorisation de sortie du territoire

A compter du 1er janvier 2013, **les autorisations de sortie de territoire sont supprimées**. Il en va de même pour le laissez-passer préfectoral qui pouvait encore être délivré pour les mineurs de moins de 15 ans qui se rendaient, sans titre, en Belgique, en Italie, au Luxembourg et en Suisse. **Un mineur français pourra franchir les frontières muni de son passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité en cours de validité.**

Elections-Justificatif d'identité

Arrêté du 12 décembre 2013 pris en application des articles R.5 et R.60 du code électoral.

Le présent texte précise quelles sont les pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote, et celles à fournir à l'appui d'une demande d'inscription sur les listes électorales.

A compter des prochaines élections municipales, tout électeur qui souhaite voter, quelle que soit la taille de la commune dans laquelle il est inscrit, devra présenter un justificatif d'identité parmi ceux autorisés par le présent arrêté : par exemple, il pourra présenter sa carte nationale d'identité, son passeport, son permis de conduire ou sa carte vitale si elle comporte une photographie.

Recensement militaire

Les jeunes (garçons et filles) sont tenus de se présenter en Mairie pour se faire recenser dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Location de la salle des fêtes

| | 1 jour | 2 jours |
|-----------------------------|--|---------|
| Habitants de la commune | 140 € | 230 € |
| Extérieurs | 210 € | 320 € |
| Caution (pour dégradations) | 500 € | |
| Caution (pour nettoyage) | 150 € | |
| Chauffage | Facturé en fonction de la consommation relevée | |

Réservation des gîtes communaux

Pour la réservation des gîtes communaux, s'adresser au secrétariat de mairie (04.74.04.41.96).
Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2012 :

| | Semaine | Week-end ou 2 nuits | Nuit |
|----------|---------|---------------------|-------|
| Gîte n°1 | 210 € | 110 € | 70 € |
| Gîte n°2 | 240 € | 135 € | 90 € |
| Gîte n°3 | 240 € | 135 € | 90 € |
| Gîte n°4 | 240 € | 135 € | 90 € |
| Gîte n°5 | 320 € | 180 € | 120 € |

Caution : 250 € - Forfait ménage : 50 € (pour les locataires qui le souhaitent) – Participation pour frais d'électricité : 0.15 € le kWh (8kWh compris dans le tarif de location) – Taxe de séjour : 0.30/personne/jour (sauf personnes exonérées).

Réservation de la salle communale

La salle communale est à la disposition des associations. Afin qu'il n'y ait pas deux associations en même temps, il est indispensable que chaque utilisateur réserve au préalable cette salle au secrétariat de mairie. La priorité d'utilisation sera donnée à la société qui aura effectué la réservation. Le nettoyage est à la charge de l'association ayant utilisé la salle.

Réservation des tables

Les tables avec tréteaux sont à la disposition des associations et des habitants de la commune. Afin qu'il n'y ait pas deux utilisateurs en même temps, il est indispensable que chacun réserve au préalable au secrétariat de mairie. La priorité d'utilisation sera donnée à celui qui aura effectué la réservation. Les tables et tréteaux doivent être rendus propres. La réservation des bancs se fait auprès de Jullié Animations.

Ramassage des ordures ménagères et points d'apport volontaire

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi ; les conteneurs doivent donc être sortis le lundi soir. Toute remarque concernant le ramassage des ordures ménagères (pas de passage, poubelle cassée,...) doit être directement faite à la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu (04.74.04.89.94). Les points d'apport volontaire sont situés au Moulin Aujas (emballages ménagers, verre, papiers/journaux) et à côté de la salle des fêtes (emballages ménagers, verre). Ils doivent rester propres et accueillants pour tous ; lorsqu'ils sont pleins, il est interdit de déposer vos déchets à côté. Les conteneurs situés sous les platanes ont été supprimés ; tous les usagers doivent disposer de leur propre conteneur. A noter : les vêtements/textiles/marochinerie doivent être déposés sur le point d'apport volontaire situé au Moulin Aujas ou près de la déchetterie de Juliéna dans les conteneurs prévus à cet effet.



La Communauté de Communes de la Région de Beaujeu informe que « pour respecter les normes sanitaires, chaque foyer doit être équipé d'un bac roulant normalisé ». En conséquence, les sacs déposés à même la voirie ne seront plus ramassés. Il est également demandé de respecter les consignes de tri ; les poubelles non-conformes ne seront pas collectées. Tout déchet recyclable doit être déposé aux points d'apport volontaire et/ou en déchetterie.

Déchetteries

Les déchetteries de Juliéna, Villié-Morgon et Saint Didier sur Beaujeu sont ouvertes aux habitants de la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu, qui doivent présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité lors de leur passage. Juliéna : lundi de 14 h à 18 h et samedi de 8 h à 12 h / Villié-Morgon : mardi de 14 h à 18 h, jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h, samedi de 8 h à 12 h / Saint Didier sur Beaujeu : lundi et mercredi de 14 h à 18 h, vendredi de 8 h à 12 h, samedi de 14 h à 18 h.

Chiens

Les personnes accompagnées d'un chien doivent procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne. D'autre part, sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse, notamment aux abords de l'école publique et du restaurant scolaire. Les propriétaires de chiens dangereux doivent s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure. Pour contribuer à la propreté du village et pour le bien-être de tous, la Commune de Jullié a installé deux distributeurs de sacs pour déjections canines « Toutounet » : un à l'entrée de la place du monument, un près du parking de la salle des fêtes. Ces distributeurs sont situés près de poubelles dans lesquelles les sacs devront être déposés. Cette mesure vise à éviter une recrudescence importante de déjections des chiens et chats, notamment derrière le monument aux morts, sur le square, sur les trottoirs desservant l'école mais aussi près de l'aire de jeux destinés aux jeunes enfants et autour de la salle des fêtes. Pour le bien-être de tous, nous remercions d'ores et déjà tous ceux qui feront preuve de civisme en utilisant ces distributeurs.

Avocats

Un service de consultations gratuites est à la disposition des justiciables aux lieux suivants : ✨
Ordre des Avocats – Palais de Justice – 1^{er} étage – 350 boulevard Gambetta 69400 Villefranche. Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement à l'adresse sus indiquée ou par téléphone au 04.74.65.05.95 et ce, une semaine avant la consultation. ✨ Maison du Département du Rhône – 48 ter, rue Général Leclerc 69430 Beaujeu, avec la participation du Conseil Général du Rhône. Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de l'Ordre des Avocats au 04.74.65.05.95.

Communauté de Communes de la Région de Beaujeu / Office du Tourisme

Toutes les informations sont disponibles sur le site : <http://www.aucoeurdubeaujolais.fr/>

Rhône Tourisme a mis en place la carte de fidélité TIP TOP, elle vous permet de bénéficier d'avantages sur les prestations de loisirs : <http://www.rhonetourisme.com/Pratique/Carte-Tip-Top>

Préfecture du Rhône

Toutes les informations relatives aux cartes grises, permis de conduire, passeport, ... sont disponibles sur le site : <http://www.rhone.gouv.fr/>

Les commerces à Jullié

Le Bar Epicerie « Chez Céline » vous propose ses produits et ses services pour vous permettre un séjour agréable. Vous y trouverez entre autres épicerie, épicerie fine, boissons, produits frais, fruits et légumes, rayon traiteur, dépôt de pain et viennoiserie, journaux.

C'est avec plaisir que Céline répondra au mieux à vos demandes.

04 74 06 88 73 ou 06 27 22 59 67



La « Ferme Auberge du Rolland » - Restaurant et magasin 100% fermiers.

La Ferme du Rolland au Col de la Sibérie, vous accueille dans un esprit familial pour savourer un repas convivial, dans son restaurant 100 % fermier, les repas sont élaborés selon les saisons et selon ses productions.

Menu Fermier - Ouvert tous les jours midi et soir.

Plateau Fermier - Sur réservation uniquement.

Dans son magasin à la ferme, vous pourrez retrouver ses différentes productions, issus d'Agriculture Biologique : viande de porc & sa charcuterie, viande bovine, poulet de chair, fromages de vache

Le magasin est ouvert : les vendredis & samedis.

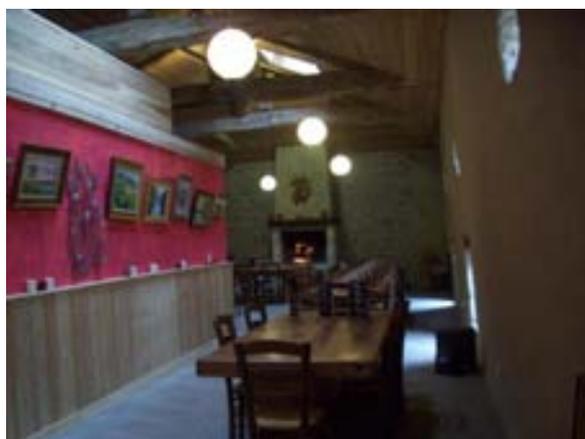
04 74 04 14 49 ou 06 14 47 70 14

GAEC NICOLOSI

La Ferme du Rolland

Col de la Sibérie

69840 Jullié



Club Sourire d'Automne



Le bureau du Club Sourire d'Automne

Le mardi 8 janvier 2013, nous étions dix-sept personnes présentes à l'Assemblée Générale, mais notre effectif est de trente-trois adhérents. Le bureau a été reconduit et la cotisation est toujours de 15€.

Notre effectif baisse chaque année, nous réitérons donc un appel aux nouveaux retraités : venez nous rejoindre !

Le vendredi 22 février, a eu lieu notre traditionnel concours de belote coincée. Avec 60 doublettes, nous notons une légère diminution des participants. Nous adressons d'ailleurs nos vifs remerciements aux généreux donateurs de lots ainsi qu'à la municipalité pour son aide financière annuelle, le prêt du local et de la salle des fêtes pour notre concours.

Le Club participe régulièrement aux manifestations des autres clubs alentours (concours de pétanque et de cartes, douze fois cette année). Le succès de notre concours est peut-être dû à la qualité de nos lots et à notre participation extérieure.

Le 11 avril, six personnes sont allées à la Ferme des Planons à St Cyr sur Menthon avec Juliéas.

Le 29 mai, deux membres du Club ont accompagné nos voisins d'Emeringes et de Vauxrenard à St Christophe en Brionnais et à La Clayette .

Le 13 juin, sortie « grenouilles » annuelle du Club au Port d'Arciat, nous étions vingt.

Le 17 juillet, déplacement à Emeringes pour défendre notre coupe face à Emeringes et à Vauxrenard. Nous la conservons.

Le 25 juillet, c'est à Juliéna, face à Juliéna et Cenves que nous jouons aux boules et aux cartes. Nous ramenons la coupe à Jullié.

La sortie « tête de veau » est également devenue une tradition. C'était le 10 septembre et nous étions vingt-deux à Serrières.

Le 22 octobre : repas annuel du Club à la Terrasse de Chiroubles. Nous étions vingt-six convives, dont deux non adhérents.

Le 17 décembre, lors de notre dernière réunion de l'année, nous dégustons la bûche de Noël.

Assemblée Générale prévue le mardi 7 janvier 2014.

Cette année a été marquée par la disparition de deux amis et fidèles adhérents : René Desgouttes, fin janvier et plus récemment en octobre, Xavier Crozet.

Nous renouvelons nos très sincères condoléances à Ginette et Geneviève.



Le Caveau des Producteurs



Pourquoi maintenir un caveau de dégustation dans notre village ?

A sa création, les vigneronns de Jullié désiraient qu'un lieu de promotion des Beaujolais existe afin de favoriser la communication sur leurs vins à un niveau local. Cette initiative s'est montrée profitable puisque, depuis de nombreuses années, le caveau ouvre ses portes, offrant un lieu de convivialité apprécié de tous.

Pour gagner en intérêt, le caveau se doit aujourd'hui d'organiser des manifestations en lien avec le vin. L'équipe actuelle vous propose ainsi dans l'année des dégustations à thème, la fête des bréchets, les apéritifs vigneronns et, pour clôturer la saison, la dégustation des Beaujolais-Villages primeurs.

Si vous aimez nos terroirs et nos vins, venez alors nous rendre visite au caveau des vigneronns de Jullié.

Merci à tous nos bénévoles, aux participants aux différentes manifestations, à la municipalité pour le prêt du local, qui nous aident ainsi à faire vivre le caveau de notre village.

Les dates à retenir :

- Assemblée Générale : 13 mars 2014
- Ouverture du caveau : 16 mars 2014
- Bréchets: 12 et 13 juillet 2014



Photos Audrey Thuillez

Contacts:

Sylvain Roussot

Franck Besson

Le Bureau



La chasse communale

La société de chasse rend hommage à Xavier Crozet, son ancien président, qui a su faire vivre l'association pendant vingt ans. Nous lui en sommes très reconnaissants et essayons de prendre la relève au mieux. Nous avons une pensée pour lui, sa famille et ses proches.

Cette année, l'ouverture de la chasse a été reportée en raison des vendanges tardives.

Le lièvre est resté discret dans nos vignes. Le lapin n'était pas présent sur notre territoire, mais quelques perdrix s'y sont regroupées.

Pour différentes raisons (coupe de bois, maïs tardif), nous n'avons prélevé qu'un sanglier, ce qui va nous permettre néanmoins d'assurer notre méchoui du mois de juillet. Le chevreuil est bien présent sur notre commune. Des battues sont organisées avec le peu d'effectif présent.

Notre vente de boudin et boulettes a connu un grand succès, ainsi que notre repas champêtre qui a remplacé notre banquet.

Pour terminer, nous tenons à remercier les propriétaires des terrains qui nous laissent vivre notre passion.

A vos calendriers ! :

Le dimanche 16 février 2014, vente de boudin et boulettes.

Le samedi 26 juillet 2014, repas champêtre.

Le président, Laurent Dargaud.

Jullié Animations

L'association « Jullié Animations » a pour vocation d'animer le village en organisant des manifestations dans différents domaines, notamment les loisirs et la culture. Ces manifestations concourent par ailleurs à faire connaître le village.

La randonnée « la Julliatonne », le 14 avril, a connu un beau succès avec environ 300 marcheurs venus de différents horizons, du Beaujolais, du Mâconnais, de l'Ain... Des marcheurs qui ont apprécié les différents circuits, découvrant le village et les jolis paysages, entre vignobles et « Beaujolais Vert ».

« La Promenade barbecue » qui a pour objectif de réunir chaque année les habitants de Jullié, leurs proches et amis, autour d'un repas convivial, tout en découvrant un nouveau parcours de randonnée, a dû être annulée cette année suite à un nombre insuffisant de participants. Nous espérons la maintenir en 2014.

La brocante vide-greniers « la Julliabroc », la quatorzième, a attiré dimanche 11 août, sous un beau soleil, une soixantaine d'exposants, venus du Beaujolais, de la région lyonnaise, de l'Ain, de Saône-et-Loire, et souvent fidèles à cette manifestation qui garde un côté convivial. Les chineurs ont pu découvrir et acquérir quelques beaux objets de collection, des bibelots, des cuivres, des lampes anciennes, des services divers, en porcelaine, des verres, de vieux outils en fer forgé, du petit mobilier, des vêtements, des livres, des cartes postales, des tableaux, des jeux et jouets, des disques... Les membres de l'association, une dizaine de personnes, étaient très occupés entre le barbecue et la buvette.



La brocante vide-greniers a connu un beau succès.

Samedi 7 décembre, « la fête de l'hiver » a attiré de nombreux Julliatons et notamment une grande partie des enfants de l'école, à qui la fête était dédiée, accompagnés de leurs parents. Se sont succédés lecture de contes, par Antoinette et Pascale, au caveau, décoré pour l'occasion, défilé jusqu'à la place des Grangers, lampions en main, départs de mini-montgolfières, dégustation de vin chaud et de tartines julliatonnes en musique, grâce à « Barbedouce », son orgue de barbarie et ses jolies chansons traditionnelles, réception des sapins vendus par le « Sou des écoles »... Une fête conviviale pour marquer l'arrivée de l'hiver.



Les écoliers ont animé le village lors de la fête de l'hiver.

Les manifestations en 2014

- . mercredi 15 janvier : assemblée générale de l'association
- . dimanche 13 avril : randonnée « La Julliatonne »
- . dimanche 10 août : brocante, vide-greniers « la Julliabroc »
- . samedi 6 décembre : fête de l'hiver

Jean-Pierre Galliot

Association des amis du site de la Roche

Comme vous avez sans doute pu l'observer en passant près de l'étang de la Roche, le moulin-scierie et le four à tuiles ont connu en 2013 une première phase de restauration qui leur a permis d'échapper à l'état de ruine qui les menaçait.

La Communauté de Communes de la Région de Beaujeu, maître d'ouvrage du projet, a en effet fait procéder à la réfection des toitures avec une reprise importante de la charpente pour ce qui concerne le moulin.

Les toits ont ainsi retrouvé leur apparence d'origine avec leurs petites tuiles plates, leurs arêtières en tuiles vernissées, et leurs épis de faîtage en ferronnerie.

Le chantier a été supervisé par Olivier CHANU, architecte du patrimoine, et la Communauté de Communes s'est vue décerner, pour cette opération exemplaire, un prix de la Région au titre du patrimoine.

Pour l'année qui vient, la restauration devrait se poursuivre malgré le changement de maîtrise d'ouvrage (fusion des Communautés de Communes entre Beaujeu et Belleville oblige).

Le projet d'une nouvelle phase de restauration est d'ores et déjà arrêté. Il prévoit, entre autres, quelques travaux indispensables de maçonnerie, la réfection des façades et des huisseries du moulin, sa restauration intérieure et l'aménagement de ses abords afin de lui permettre d'accueillir les animations que l'Association aura en charge de programmer.

Indépendamment du projet de restauration en cours, le plan d'eau fait, de son côté, l'objet d'études afin, entre autres, de satisfaire aux obligations de la loi sur l'eau, et de permettre de gérer, sans désordre pour l'aval, la survenue d'une crue centennale.

Ces études devraient conduire à une restructuration du plan d'eau modifiant sensiblement le site, sans pour autant le dénaturer comme s'efforce de le défendre l'Association.

Concernant plus précisément l'activité de l'Association, cette dernière a, au cours de l'année écoulée :

- Contribué au projet de restauration en participant à toutes les réunions de chantier, en apportant en cas de besoin avis, conseils et suggestions. C'est ainsi que l'étude de dendrochronologie permettant de dater les bois de la charpente des bâtiments s'est faite suite à une suggestion de l'Association.
- Travaillé sur l'histoire du site. A partir de photos anciennes, elle a ainsi pu reconstituer le plan des bâtiments disparus autour du four à tuiles et retrouver les principes de son fonctionnement. Elle a établi par ailleurs, à partir de recherches documentaires, l'histoire du château de la Roche depuis l'acquisition du château médiéval initial en 1664 par Aimé CHARRIER jusqu'à ce jour, avec la lignée de tous ses propriétaires successifs depuis cette date.
- Organisé, comme pour les deux années précédentes, des visites commentées du site lors des journées des moulins et du patrimoine. Ces visites ont été, bien entendu, enrichies par rapport à celles des années précédentes du fait des connaissances nouvelles acquises par l'Association, mais aussi par la présentation du principe de fonctionnement du moulin-scierie à partir d'une maquette animée réalisée par Xavier CROZET.
- Organisé une visite spécifique pour la classe des petits de l'école de Jullié en vue d'expérimenter une généralisation de ces visites pour les scolaires.

Pour l'année à venir, l'Association entend :

- Développer les visites scolaires pour les écoles du territoire de la nouvelle Communauté de Communes.
- Mettre en place une exposition permanente dans le moulin de chefs d'œuvre des Compagnons (charpentiers et menuisiers). Les modalités restent à finaliser sur les bases d'un accord de principe avec les responsables des Compagnons qui sont déjà venus visiter le site.
- Organiser éventuellement des journées démonstration autour des métiers du bois, toujours en relation avec les Compagnons (fabrication de tonneaux...)



Beaucoup d'autres idées d'animations restent à imaginer ou à finaliser, dont nous pourrions débattre lors de notre prochaine Assemblée Générale où nous espérons vous accueillir toujours plus nombreux.

L'objectif, pour l'Association, reste toujours de valoriser le site, de le faire connaître et apprécier et, au-delà, de faire découvrir notre territoire, son passé, mais aussi ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il produit et ce qu'il a à proposer à ceux qu'il accueille.

Avant de conclure ce rapide compte rendu de l'activité passée et des projets autour de ce lieu remarquable du site de la Roche, qu'il me soit permis de rendre hommage à notre ami Xavier CROZET qui nous a quittés brutalement au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il était l'un des membres fondateurs de notre Association, passionné de tout, et notamment de Jullié, de son patrimoine, de son histoire et de son avenir. Il était un administrateur très impliqué qui nous laissera, au-delà de la maquette du moulin qu'il a réalisée, le souvenir de quelqu'un qui savait, avec modestie, donner aux autres ce qu'il avait de meilleur.

Syndicat Viticole

Le 2013, tardif mais qualitatif.

Depuis quelques années, la crise viticole a eu un impact fort sur notre commune, laissant beaucoup de parcelles de vignes non cultivées ou arrachées pour être laissées en jachère. Aussi, le syndicat viticole, en collaboration avec la municipalité, a-t-il décidé de s'organiser afin de trouver des solutions. La chambre d'agriculture a été contactée afin d'engager une réflexion territoriale et de réaliser une cartographie précise. Des contacts ont aussi été pris auprès des agriculteurs susceptibles d'exploiter certaines parcelles. La dernière étape consiste à réunir tous les acteurs (propriétaires et agriculteurs) afin de mettre en œuvre ce plan de recomposition territorial.

Autre préoccupation pour notre vignoble : la flavescence dorée. Ce virus transmis par une cicadelle a conduit à l'arrachage de quelques parcelles de vignes en Saône et Loire. Une campagne de prospection a été engagée sur les communes limitrophes de la Saône et Loire, dont Jullié fait partie. A ce jour, aucun cep flavescence n'a été décelé sur notre commune mais un cep a été repéré sur Emeringes, commune voisine, entraînant une lutte obligatoire dans un rayon de 500 mètres, touchant ainsi une partie du vignoble communal. A ce jour, le seul traitement efficace est la lutte contre la cicadelle, ce qui peut entraîner à terme un dérèglement de l'équilibre écologique que nous avons réussi à installer depuis quelques années.

Un petit mot sur le millésime 2013 qui, malgré une récolte tardive, est de très bonne qualité. Après un hiver rigoureux et neigeux, le printemps fut froid et humide, entraînant une floraison tardive et inégale. Deux gros coups de vent, les 13 et 17 Juin, ont aussi enlevé une partie de la récolte. De gros épisodes pluvieux ont marqué l'été, mais heureusement sans endommager la récolte. Un beau mois de septembre est venu achever la maturation avec une récolte la plus tardive depuis plus de vingt ans et il a fallu s'activer pour que le précieux nectar soit prêt pour le troisième jeudi de novembre. Le 2013 est coloré, fruité et rond pour le plaisir des papilles...

Dégustation chez Mr PAIRE lors de notre voyage dans les Côtes Roannaises



L'école

Notre école primaire comporte deux classes, la petite classe, classe de Anne-Catherine Belin qui accueille les élèves de la toute petite section (2ans) au CP et la grande classe, classe de Mélanie Gomes qui reçoit les élèves du CE1 au CM2.

Pour cette année scolaire encore, les cours ont lieu de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

A la rentrée de septembre 2014, nous changerons de rythme, comme il l'a été demandé nationalement. Au dernier conseil d'école, certains grands axes ont été déterminés :

-classe les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h15 et les mercredis matins de 9h à 12h.

-prise en charge par la municipalité des élèves qui en auraient besoin les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 12h, de 13h30 à 13h45 et de 16h15 à 16h30.

-La garderie (de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h15) et la cantine (de 12h à 13h30) municipales continueront comme actuellement.

Vous pouvez contacter l'école au 0474044349, mais en dehors des heures de cours.

Notre école fait partie du réseau Richesses qui regroupe les écoles du RPI Cenves-Serrières, du RPI Emeringes-Vauxrenard, de Juliéas, de Chénas et de Chiroubles. Certains de nos projets pédagogiques sont organisés avec le réseau. De plus, nous alimentons ensemble un site dont voici le lien : <http://reseau-richesses.blogs.laclassse.com/>. Sur ce site, vous trouverez un lien qui vous amènera directement au site de notre école.

Voici quelques événements qui ont marqué l'année 2013 :



14 février, sensibilisation au tri avec un intervenant de la communauté de communes.



22 février, une journée de classe mais en costume de Carnaval !



22 mars, seconde rencontre interclasses pour la petite classe, découverte de nouvelles danses, dont la country.

9 avril, la petite classe a assisté à un spectacle de danses africaines.



Pour la grande classe, M. Dailler est intervenu pour parler de la seconde guerre mondiale.



7 juin, pour la petite classe, défi autour des danses étudiées et rencontre avec une chorale d'adultes, la chorale « A Piacere ».



Pour la grande classe, activités autour de l'eau et en particulier dans le Merdenson.



14 juin, pour la petite classe, visite du moulin et du four à briques de Jullié.



14 juin, pour la grande classe, rencontre architecture.



18 juin, pour la grande classe, initiation à la sécurité routière.



1er octobre, la grande classe se rend à Mâcon voir « Sur le chemin de l'école ».



Du 14 au 17 octobre semaine du goût : découverte des légumes anciens et pâtisseries sucrées avec des légumes.



18 octobre, journée au Parc de la Tête d'Or pour la petite classe, sur le thème du Land Art.



20 décembre, journée de Noël à l'école, qui commence par le petit déjeuner tous ensemble, avant l'ouverture des cadeaux.





Le Sou des Ecoles

Le Sou des écoles est une association à but non lucratif qui a pour vocation le financement des activités scolaires pour les enfants scolarisés sur la commune : sorties culturelles ou sportives, intervenants, voyages scolaires, etc.

L'association fonctionne grâce à différentes sources de financement : les cotisations des parents d'élèves et surtout les bénéfices rapportés par les différentes manifestations organisées tout au long de l'année scolaire. Le Sou des écoles souhaite associer les familles des enfants scolarisés, mais également tous les habitants de la commune, pour organiser ces manifestations.

Durant l'année 2012-2013, les actions financées par le Sou des écoles de Jullié furent :

- Transports, entrées, prestations des intervenants lors des sorties.
- Matériel des classes : jeux, CD, DVD, matériel informatique et vidéo.
- Achat de matériel sportif, grâce à une subvention du département.
- Arbre de Noël : spectacle de Noël, cadeaux aux classes et garderie, goûter, friandises.

Environ 80 % des activités scolaires et des achats de matériel scolaire sont financés par le Sou.

Les enfants ont autant besoin du Sou des écoles que le Sou a besoin des parents, alors n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Cette année a débuté en beauté avec une superbe « Fête du Vin Nouveau », le dimanche 13 octobre ! Grâce à l'implication et à la bonne humeur de chacun, cette fête fut une très belle réussite ! Merci à nouveau à tous les Julliatons et Julliatonnes présents lors de cette belle journée....



Photos réalisées par Audrey Thuillez, pour le Progrès.

Durant l'année scolaire, nous avons réalisé ou prévoyons d'organiser :

- Une zumba, haute en couleur, qui a eu lieu le samedi 16 novembre 2013 ;
- Une vente de Sapins, sur commande, à récupérer le 7 décembre 2013, lors de la Fête des Marrons ;
- La fête de Noël pour les enfants de l'école le 20 décembre 2013 ;
- Une vente de lasagnes, en février 2014 ;
- Le traditionnel Loto, le 23 mars 2014 ;
- La vente de fleurs, le 26 avril 2014 ;



Zumba du 16 novembre, avec Candice et Céline.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 27 juin en la présence de 16 familles.

Pour cette nouvelle année, l'école comptabilise 46 élèves inscrits, ce qui représente 32 familles !

Un renouvellement de la plupart des membres du bureau a eu lieu lors des élections, avec l'organisation suivante pour l'année 2013-2014 :

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| -Présidente : Sandrine CHINDAMO | -Vice-Présidente : Natacha MICHEL |
| -Trésorière : Sandrine TRICHARD | -Trésorier Adjoint : Caroline BONOT |
| -Secrétaire : Cécile SERMET | -Secrétaire Adjointe: Lydie CHERVET |

Toute l'équipe du Sou des Ecoles remercie la municipalité ainsi que les bénévoles qui se sont investis lors des différentes manifestations. Nous comptons cette année encore sur votre soutien.

Les cadets de Jullié

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, petite explication. Les Cadets de Jullié est une association née en 2011, qui vise à vous faire sortir de chez vous, pour se retrouver et partager ensemble des moments de fête et de joie.

Une année de plus se termine pour les Cadets de Jullié, une année de plus à vos côtés. Cette année aura été riche en animation, en joie et en bonne humeur et cela, malgré le temps qui n'a pas toujours été au rendez-vous, contrairement à vous.

Le village continue de vivre et c'est bien là l'essentiel !

Cette année encore, les cadets ont fait parler d'eux. Notre première manifestation a été la vente de saucissons au vin, à emporter ou en plateau repas. La place du village revivait, la douce odeur des chaufferettes pleines de ceps flambés et de saucissons se mélangeait avec les rires et la bonne humeur des habitants. La fanfare Pustule venue spécialement pour l'occasion nous a enchantés par son répertoire musical et a permis à tous de passer un agréable moment de détente.

La saison estivale a été marquée par le concours de pétanque organisé sur les terrains de boules du Moulin Aujas. Les participants ont répondu présents à notre invitation et même au-delà de nos espérances, car ce n'est pas vingt-quatre, mais bien quarante doublettes qui ont participé. Tous sont repartis ravis d'avoir joué et, tradition oblige, chaque participant a eu en lot une bouteille de vin offerte par nos vignerons locaux.

C'est à la fin des vendanges que notre dernière manifestation a eu lieu, lors de la traditionnelle fête du vin nouveau. Le samedi était d'ordinaire un jour où il ne se passait rien. Cette année, nous avons voulu donner un second souffle à cette fête en organisant une buvette pour les parents venus affronter le froid et la pluie pour voir le bonheur briller dans les yeux de leurs enfants sur les manèges. Pour l'occasion, une initiation à la musique a été donnée par un habitant, professeur de musique. Une exposition des peintures d'une artiste locale et amie du village a même eu lieu. Enfin, une exposition photos, retraçant la vie du village des années 1900 à nos jours, a permis à chacun de découvrir ou de redécouvrir notre charmant village de Jullié.

Pour cette année 2014, pas de grandes surprises ni de grands bouleversements. Nous continuerons à appliquer les recettes qui font le succès de nos événements : convivialité, bonne humeur et festivité.

Nous avons déjà le plaisir de vous inviter à la vente de saucissons des Cadets prévue le dimanche 6 avril 2014.

La Pétanque des Cadets sera également reconduite cette année – pour la 4ème édition – en espérant vous y trouver aussi nombreux que les années précédentes. Elle se déroulera le vendredi 15 août 2014 à partir de 18h.

Enfin, notre présence le samedi de la fête du vin nouveau sera renouvelée, en espérant vous voir nombreux cette année.

Un grand merci à vous d'être venus à nos manifestations, d'avoir participé ou même de nous avoir aidés de près ou de loin. Tous nos remerciements à la mairie, aux vigneronns du village, au bar « Chez Céline » et à toutes les associations de Jullié.

2014 va bientôt commencer, les Cadets seront au rendez-vous pour faire vivre cette perle du Haut-Beaujolais qu'est notre charmant village de Jullié.

Ami(e)s julliaton(ne)s, pour cette nouvelle année, nous ne vous enverrons qu'un seul vœu : que tous les vôtres se réalisent ! A très vite.

Si vous souhaitez passer de bons moments à nos côtés, n'hésitez pas à nous rejoindre ... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!

Et n'oubliez pas, si vous voulez continuer à profiter d'animations tout au long de l'année, soutenez TOUTES les associations de Jullié.

Les Cadets de Jullié

Associations locales

SOURIRE D'AUTOMNE – M. Roland DESCOMBES – Les Paquelets 69840 Juliénas

JULLIÉ ANIMATIONS – M. Jean-Pierre GALLIOT – Le Bourg 69840 Jullié

SOU DES ECOLES – Mme Sandrine CHINDAMO – Le Bourg 69840 Jullié

SYNDICAT VITICOLE – M. Jérôme CORSIN – Le Bourg 69840 Jullié

DONNEURS DE SANG – Mme Sandrine MIDEY – Le Bourg 69840 Juliénas

CAVEAU – M. Franck BESSON – Les Chanoriers 69840 Jullié

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS – M. Joël ROLLET – Le Moulin Aujas 69840 Jullié

SOCIÉTÉ DE CHASSE – M. Laurent DARGAUD – Charnay 69840 Jullié

LES CADETS DE JULLIÉ – M. Teddy DESCOMBES – Les Vignes 69840 Jullié

LES AMIS DU SITE DE LA ROCHE – M. Médéric DE SERRES – Les Chanoriers 69840 Jullié



Amicale des Donneurs de Sang

L'amicale des donneurs de sang vous adresse tous ses meilleurs vœux pour 2014.

Les manifestations de l'année 2013 :

- Assemblée générale 20 janvier 2013
- Concours de belote 17 février 2013 à Jullié ; 34 doublettes primées
- Voyage au PAL le 8 juin 2013 (30 participants)
- Arbre de NOEL 21 décembre 2013

Distribution des cadeaux aux enfants par le père Noël suivi d'un apéritif dînatoire.

Manifestations prévues pour 2014 :

- Assemblée générale le mardi 28 janvier 2014
- Concours de Belote à JULLIE le 16 février 2014
- Voyage en mai ou juin
- Arbre de Noël le 20 décembre 2014

Le voyage est toujours une journée conviviale où jeunes et moins jeunes aiment se retrouver. De 4 à 82 ans, tous les participants ont profité pleinement des attractions et du parc animalier, sans oublier les bons moments du casse-croûte et des pauses boissons.

N'hésitez plus venez nous rejoindre à l'Amicale. La collecte est organisée à la Salle des Fêtes de Juliénas

Pour tout contact Midey Sandrine : 04/74/04/46/45



Les sapeurs-pompiers

2013, une année encore chargée en activité opérationnelle Le nombre d'interventions est en augmentation dans toutes nos missions : feux d'habitations, feux divers, sauvetages, accidents, malaises, protection des biens et de l'environnement.

Notre effectif à ce jour est de trente agents, ce qui est un nombre correct, mais nous recrutons toujours...

Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès des chefs de casernements : capitaine Alain Chambard ou l'adjudant Sébastien Piquand.

Un capitaine, deux adjudants, trois sergents chefs, et 24 caporaux et hommes du rang.

Suite à la cessation du casernement de Chénas, trois d'entre eux vont être intégrés à notre effectif début 2014.

Un nouvel engagement est prévu pour 2014.

La formation, incontournable pour mener à bien toutes nos missions, se fait tous les dimanches matin par l'équipe de garde de la semaine. Des recyclages obligatoires ont lieu tout au long de l'année, ainsi que des stages dans le département.



Mickaël Desmaris et Pierrick Yalamas ont réussi toute la formation initiale.

Fabrice Granchamp et Joël Canard ont obtenu le permis poids lourd et l'attestation conducteur engin pompes.

Changement de grade pour Florence Violet nommée caporal-chef, Paul Desmaris, Sébastien Piquand, nommés adjudants et Alain Chambard nommé capitaine.

Des médailles ont été remises à David Mahuet, 20 ans de service, Laurent Guillon et Stéphane Mahuet, 25 ans de service.

Les faits marquants de l'année : participation à l'exercice plan nombreuses victimes accident routier, plan NOVI risques d'attentats à Lyon, service sécurité sur le tour de France et dernièrement, pour la fête des lumières à Lyon.

Comme vous pouvez le constater, 2013 aura été une année bien remplie, nous remercions les élus ainsi que la population pour leur attachement aux pompiers.

Le capitaine Alain Chambard et l'adjudant Sébastien Piquand



MARPA La Fleurisienne

La Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (Marpa) de Fleurie a ouvert en janvier 2011.

La Marpa est une petite unité de vie de vingt-quatre résidents maximum, destinée aux personnes âgées valides qui souhaitent bénéficier d'un cadre de vie accueillant et sécurisé au centre de la commune de Fleurie, dans une ambiance familiale. Tous les résidents habitent des logements individuels adaptés à la perte progressive d'autonomie et au handicap, tous dotés d'un accès privé. Chaque résident aménage son logement avec son propre mobilier. Les nombreux espaces communs de la maison offrent un cadre de vie communautaire, convivial, stimulant les relations sociales. La sécurité est assurée 24 h sur 24 grâce à une présence en continu le jour, et des astreintes ou des gardes de nuit et un système de téléassistance. La Marpa est ouverte sur l'extérieur. Elle favorise la liberté de choix, de déplacement et d'accueil.

La Marpa n'est pas une structure médicalisée. Les résidents bénéficient de soins médicaux éventuels dans les mêmes conditions qu'à leur domicile.

Marpa la Fleurisienne – Place de la Dîme – 69820 Fleurie – Tél 04.74.69.51.93



Lâcher de ballons



Association d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TELEPHONIQUE:

Du lundi au vendredi : de 8H30 à 12h00 & de 14h00 à 17h30

Le Samedi : de 10h00 à 11h30

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur automatique est à votre disposition.

Aide : aiasad.beaujeu@wanadoo.fr / **Soins** : aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous rendre sur notre site :

<http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr/>



Communauté de Communes de la Région de Beaujeu

La Communauté de communes s'engage à la rénovation de l'habitat privé.

La Communauté de Communes de la Région de Beaujeu (CCRB) a décidé - à travers son Programme Local de l'Habitat (PLH) - d'améliorer l'habitat des ménages modestes et de favoriser les économies d'énergie.

Dans le cadre d'un Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés, la Communauté a instauré une aide financière à destination des ménages qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique, soit 500 € par logement.

Cette prime est conditionnée à la réalisation d'un gain énergétique d'au moins 25% après travaux.

D'autres aides financières attribuées sous conditions peuvent aussi être sollicitées par l'ANAH ou l'Etat pour les propriétaires occupants ou les propriétaires de logements locatifs.

Ces subventions sont conditionnées à la réalisation d'un diagnostic du logement pour évaluer soit sa performance énergétique, soit son niveau de dégradation. Les rapports d'évaluation (grille de dégradation, évaluation énergétique) sont pris en charge financièrement par la CCRB et sont réalisés par le PACT du Rhône.

Si vous êtes intéressés, la Communauté organise des permanences conseils, libres d'accès, tous les 3èmes mercredis du mois.

Ces permanences sont assurées par deux associations : le Pact du Rhône pour une information générale sur l'habitat et Hespul pour des conseils en énergie (présent uniquement le matin).

Ces conseillers vous recevront en deux lieux : au siège de la CCRB, de 10H à 12H et à la mairie de Fleurie, de 14H à 16H.

Personne à contacter à la CCRB : Carole BERNARDI, chargée de mission Aménagement du territoire. Tél Accueil : 04 74 04 89 94. Courriel : ccrb.sig@orange.fr



L'A.D.M.R. du Canton de Beaujeu

« Maison des Services » Le Cep – 69430 LANTIGNIÉ

Tél : 04 74 04 87 92 – Fax : 04 74 69 50 93 Mail : mds.lantignie@laposte.net

L'AMDR du CANTON DE BEAUJEU intervient dans tous les villages de la Communauté de Communes

Une grossesse, une naissance, une maladie, une hospitalisation, le décès d'un membre de la famille, une situation familiale difficile, une difficulté éducative,... Pour toutes ces situations, ou pour d'autres, l'ADMR peut vous seconder. Nous vous rappelons que l'ADMR du canton de Beaujeu propose également les services de garde d'enfants et d'aide aux personnes âgées, un conseil social à l'écoute de vos besoins. Le sens de l'écoute est une qualité dont doit faire preuve tout professionnel de l'intervention à domicile. Aider, ce n'est pas être capable de savoir ce qui est bon pour l'autre, mais lui permettre de le découvrir par lui-même. Pour chaque situation, l'ADMR a des solutions, et des professionnelles qualifiées à vous proposer : 1 TSIF (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale)/ 2 Aides à domicile. L'association, par le biais de son responsable village, établit un devis personnalisé en fonction de la demande. Cette intervention peut être prise en charge par la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, la MSA ou d'autres organismes particuliers. Possibilité de payer en CESU préfinancés. 50 % des sommes versées sont déductibles des impôts.

L'Association est gérée par des bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Vous habitez JULLIÉ et vous avez besoin d'aide, contactez votre responsable village : Geneviève Laplace - Tél : 04.74.04.43.13. Vous pouvez aussi venir nous rencontrer à la : **MAISON DES SERVICES** Le Cep – 69430 LANTIGNIÉ. **Horaires de permanence** : Tous les matins, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et les après-midi les : lundi, mardi et jeudi de 13 h à 16 h.

Une page d'histoire...

LE MONUMENT AUX MORTS DE JULLIE

(Texte Paul DAILLER)

C'est le dimanche 21 octobre 1923 que l'inauguration du monument aux morts est programmée.

Cette inauguration fut exceptionnelle à plusieurs titres.

Elle se déroula sous la présidence du Sous-Préfet de Villefranche, la présence de deux anciens ministres Justin GODART et Edouard HERRIOT députés du Rhône, Emile BENDER à l'époque Président du Conseil Général du Rhône qui fit une carrière politique remarquable, BURDEAU conseiller général et LONGERON conseiller d'arrondissement.

On note aussi la présence d'artistes, Félix DUMAS, le statuaire du monument, mais également Pierre COMBET-DESCOMBES et Eugène BROUILLARD, les amis de Pierre AGUETANT, illustrateurs de publication du poète.

Enfin, Pierre AGUETANT et Madame AGUETANT furent particulièrement actifs une fois encore pour que cette journée soit une réussite.

Après réception des autorités à la mairie, le cortège se forma et défila sous la conduite de la fanfare de Juliéna dirigé par Monsieur BUCHET.

La présence des écoles avec à sa tête Madame BRAJON fut très remarquée, avec une forte implication des élèves pour les décorations du village.

A 10h45, l'inauguration est faite.

A 12 heures le banquet est servi au groupe scolaire pour 165 personnes !

A 16 heures 30, est programmé, toujours au groupe scolaire, un concert artistique (voir plus en avant le programme)

Le financement de cette inauguration (coût de 4144,50 frs) fut assuré par la vente des billets du concert, un don de Pierre AGUETANT, une quête au concert, la vente des insignes, la quête du mariage LAPLACE et une subvention communale.

Il est à noter un reliquat de 520,65 frs qui fut réparti à part égale entre le secours mutuel, le bureau de bienfaisance, les sapeurs-pompiers, la caisse des écoles et les anciens combattants.

PROGRAMME DU CONCERT

*

PREMIERE PARTIE

Vers la Paix de Turine.....Fanfare*

M. Béraud, dans son répertoire.

M.Desfarges, dans son répertoire.

La Paix, poème de Pierre Aguétant par Madame Pierre Aguétant.

Louise de la Vallière (*Fantaisie de Mourgue*).....Fanfare.

LE DOCTEUR GRATIS (*Pièce comique*) Interprètes : MM. Joseph PERRACHON, Louis SARRIEUX

DEUXIEME PARTIE

Polka des Oiseaux (L. Conor).....Fanfare.

M.Béraud, dans son répertoire.

M.Desfarges, dans son répertoire.

Brise d'Italie.....Fanfare

Fidélité, poème de Pierre Aguétant par Madame Aguétant

La Marseillaise.....Fanfare

**Fanfare de Juliéas Direction M BUCHET*

(Sources : Archives mairie JULLIE, documents de M BRUN : donation à la mairie de JULLIE, documentation Paul DAILLER)

État Civil - Année 2013

Naissances

D'ALBERTO Rosella – le 16 janvier 2013 à Mâcon
Fille de Sylvaine DESMURS et Franck D'ALBERTO

DESCOMBES Emy Nelly – le 19 novembre 2013 à Arnas
Fille de Delphine MEMBRE et Sylvain DESCOMBES

DESCOMBES Hané Nelly – le 19 novembre 2013 à Arnas
Fille de Delphine MEMBRE et Sylvain DESCOMBES

DUBREUIL Chloé Louise – le 27 mai 2013 à Mâcon
Fille de Aurélie Corinne DEPARDON et Pierre Antoine Baptiste DUBREUIL

ROLLET Juliette Suzanne Mathilde – le 23 octobre 2013 à Mâcon
Fille de Marie-Laure MEUNIER et Vincent Pierre ROLLET

ROUSSOT Paul – le 7 juin 2013 à Mâcon
Fils de Séverine REVEL et Loïc ROUSSOT

SAVOYE Louise – le 25 octobre 2013 à Mâcon
Fille de Julie PEYTEL et Rémi Alexandre SAVOYE

Décès

DEPARDON Giselle Claude née DESCOMBES – le 12 juin 2013 à Beaujeu

DECHAUD Evelyne née LABOEUF – le 8 août 2013 à Mâcon

JULLIÉ - Calendrier des manifestations 2014

Janvier

- Mardi 7 janvier : Assemblée Générale du Club Sourire d'Automne de Jullié
Jeudi 9 janvier : Vœux du maire
Mercredi 15 janvier : Assemblée Générale de l'Association « Jullié Animations »
Mardi 28 janvier : Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang de Jullié

Février

- Dimanche 16 février : Vente de boulettes organisée par la Société de Chasse de Jullié
Dimanche 16 février : Concours de Belote de l'Amicale des Donneurs de Sang
En février 2014 : Vente de lasagnes organisée par le Sou des Ecoles de Jullié

Mars

- Jeudi 13 mars : Assemblée Générale du Caveau des Vignerons de Jullié
Vendredi 14 mars : Assemblée Générale des « Cadets de Jullié »
Dimanche 16 mars : Ouverture du Caveau de Jullié
Dimanche 23 mars : Loto du Sou des Ecoles de Jullié

Avril

- Dimanche 6 avril : Vente de Saucissons des Cadets de Jullié
Dimanche 13 avril : Randonnée « La Julliatonne »
Samedi 26 avril : Vente de fleurs organisée par le Sou des Ecoles de Jullié

Juillet

- Samedi 12 & dimanche 13 juillet : Fête du Caveau : Les Bréchets
Samedi 26 juillet : Repas champêtre organisé par la Société de Chasse de Jullié

Août

- Dimanche 10 août : « La Julliabroc » : brocante, vide greniers
Vendredi 15 août : Pétanque des Cadets de Jullié, à partir de 18 h

Octobre

- Samedi (courant octobre) : Fête du vin nouveau : Buvette + animation par les Cadets de Jullié

Décembre

- Samedi 6 décembre : Fête de l'hiver de l'Association « Jullié Animations »
Samedi 20 décembre : Arbre de Noël de l'Amicale des Donneurs de Sang de Jullié



~Les conscrits de la classe en 4~